

L'Agirc-Arrco, ce n'est pas que la retraite !

C'est aussi une action sociale qui accompagne 2 millions de personnes chaque année.

Vous êtes intéressé.e par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ou souhaitez vous installer en maison de retraite ? L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr, rubrique Action sociale.

AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE

DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI

SORTIR PLUS

Pour plus d'informations,
contactez un conseiller au :

0 971 090 971

Service gratuit
+ prix appel

UNE ACTION SOCIALE
● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec l'Agirc-Arrco, les groupes de protection sociale agissent pour une action sociale et solidaire :
AG2R LA MONDIALE • ALLIANCE PROFESSIONNELLE RETRAITE (AGRICA • AUDIENS • B2V • IRP AUTO •
LOURMEL • PRO BTP) • APICIL • IRCEM • KLESIA • MALAKOFF HUMANIS

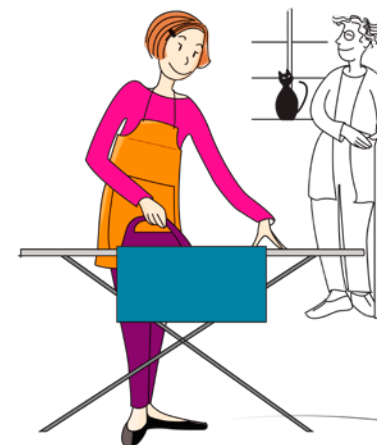
Janvier 2020 - Illustrations Cécile Lisbonis



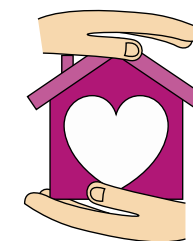
VOUS AVEZ 75 ANS ET +
CES **3 SERVICES** SONT POUR VOUS



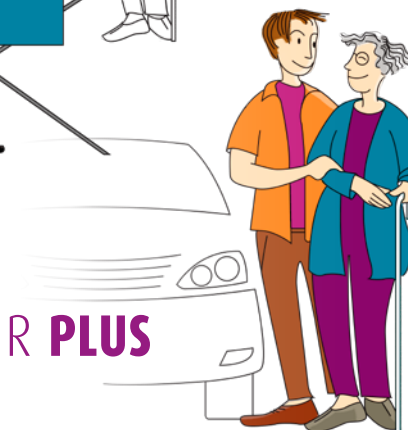
AIDE À DOMICILE
MOMENTANÉE



DIAGNOSTIC
BIEN CHEZ MOI



SORTIR PLUS



UNE ACTION SOCIALE
● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul.e ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné.e d'une personne de confiance.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

- Indiquez-lui votre besoin : faire des courses, visiter des parents ou amis, aller chez le médecin, le coiffeur, au restaurant, en promenade...
- Un professionnel agréé vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.
- Le service se règle au moyen de chèques CESU (valeur unitaire de 15€), format papier ou dématérialisé via un compte en ligne SORTIR PLUS.
- Vous pouvez commander jusqu'à trois chèquiers par an (chacun d'une valeur faciale de 150€).
- Une participation de 15€ vous sera demandée pour le 1^{er} chéquier, de 20€ pour le 2^{ème} et de 30€ pour le 3^{ème}.
- Le reste du coût de la prestation est pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco.

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement. Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

- et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.
- Celui-ci se rend à votre domicile et en établit un diagnostic complet en identifiant ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Une participation financière de 15 € vous sera demandée à l'issue du rendez-vous.

Le reste de la prestation est pris en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

Informations et visite virtuelle sur le site internet agirc-arrco.fr/action-sociale/personnes-agees/

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10 h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage, aide à la toilette...).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est gratuite : elle est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité.e Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.

SORTIR PLUS

Les chèques **SORTIR PLUS** sont une aide financière proposée par la caisse de retraite, pour des sorties accompagnées assurée par des organismes agréés tel **AGE D'OR SERVICES**.

Dans les Pyrénées-Orientales, ce dispositif est mis en œuvre par le groupe MORNAY, pour l'ensemble des caisses de retraite complémentaire relevant de l'Agirc et de l'Arrco, en partenariat avec Pléiades Services, la plate-forme des services à domicile. L'objectif étant de faciliter les déplacements des personnes dans leurs activités quotidiennes.

Conditions d'obtention

- Percevoir une retraite complémentaire d'une caisse AGIRC ou ARRCO
- Etre âgé de 75 ans et plus

Principes de fonctionnement

Le dispositif se présente sous la forme d'un chéquier de Chèques Emploi Services Universel préfinancés servant à financer une prestation d'accompagnement personnalisé véhiculé et/ou au bras pour toutes les sorties.

Rappel : Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) est un dispositif proposé aux particuliers pour leur faciliter l'accès à l'ensemble des services à la personne. Le CESU préfinancé, qui porte le nom d'un bénéficiaire et un montant prédéfini, est financé par les financeurs de prestations sociales (caisses de retraite). Il permet de payer les organismes de services à la personne.

Comment ça marche ?

Pour l'année, les personnes ont droit au maximum à 3 chèquiers SORTIR PLUS, d'une valeur de 150 euros chacun (soit 450 euros annuel). Une participation financière répartie comme suivant est demandée :

- **1^{er}** carnet de chèque SORTIR PLUS = **15 euros**
- **2^{ème}** carnet de chèque SORTIR PLUS = **20 euros**
- **3^{ème}** carnet de chèque SORTIR PLUS = **30 euros**



AGE D'OR SERVICES est référencé dans le cadre du dispositif et habilité à recevoir vos CESU « **SORTIR PLUS** »

Utilisation des chèques SORTIR PLUS

AGE D'OR SERVICES propose un accompagnement personnalisé sur mesure selon les besoins et les envies des bénéficiaires qui sortent en toute sécurité avec un accompagnateur dédié, pour aller là où ils le souhaitent, quand ils le souhaitent :

- Chez le médecin, à l'hôpital, chez le dentiste, kinésithérapeute...
- A la banque, à la poste, au bureau de vote...
- Chez le coiffeur, dans les magasins...

Mais aussi :

- Faire une promenade, rendre visite à un proche, à un ami ...
- Se rendre à un événement familial (mariage, baptême ...)

Il peut également s'agir d'un accompagnement à pied (proche du domicile) et/ou d'un accompagnement véhiculé.

Réservation de l'accompagnement

Contactez dès à présent **AGE D'OR SERVICES** au **04.68.63.29.43** pour réserver un accompagnement ou contactez un conseiller de la plateforme DOMISERVE au **0971 090 971** afin d'organiser des sorties.